L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 15 DECEMBRE 1880.

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

MERCREDI, 15 décembre 1880.

GRANDE MATINÉE

SI J'ETAIS ROI,

Opéra comique en 3 actes et 4 tableaux.
Paroles de d'Ennery et Brésil,
Musique de A. Adam.

Mme AMBRE a bien voulu se charger du rôle de NÉMÉA dans cet Opéra.

Zephoris, Pêcheur ... MM. PELLIN
Mossoul, Roi de Goa ... MAUGE
Kadoor, Ministre du Roi ... FEITLINGER
Zizel, Magistrat ... MUSSY
Pifear, Pêcheur ... ESCALA
Atar, Ministre ... ALEXANDRE
Docteur ... ROBERT
Un Esclave ... GINESTE
NEMEA ... Mmes AMBRE
Zelide ... J. PILLIARD

CHEF D'ORCHESTRE, M. DELESTRAC

JEUDI SOIR, 16 Décembre 1880.

AÏDA

Le chef-d'œuvre de Verdi.

15 déc—

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après-midi MATINEE. Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée générale du 5 décembre 1880.

La séance est ouverte à 5 heures p. m. Lecture est donnée des rapports des différents comités pour l'année

Comité de Secours.

Les secours suivants ont été distribués à 2236 personnes
596 bons de repas et logement.
516 .. de provisions.
157 .. Espèces.
1629 .. de pain.
63 .. de viande fraiche.
46 .. de charbon.
28 .. pour couvertures.
11 .. pour habillements.
13 .. pour souliers.
21 .. pour literie, drap, moustiquaires, matelas etc.
11 personnes ont été rapatriées.
4 .. ont été admises par nos soins à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres.
71 .. ont reçu des soins médicaux et des remèdes.
7 funérailles ont été faites aux frais de l'Union.

Bureau de Placement.

Hommes demandes, 165 placements 131.
Femmes .. 12 .. 11.

Comité d'admission.

Le rapport constate un effectif de 435 membres

Le trésorier donne connaissance des collections et des débours.

Après la lecture des rapports M. le président nomme, conformément au règlement, un comité de trois membres en dehors de l'administration pour la vérification des comptes du trésorier.

Sur la proposition de M. F. Tujague, président, M. Félix Limet, rédacteur en chef de l'ABEILLE, est nommé président honoraire de la société, par acclamation.

Des remerciements unanimes sont adressés à MM. les docteurs Mioton, de Roaldès, Touatre, Layton, Jegou et Viney pour les services rendus à l'Union, avec prière de bien vouloir continuer à nous donner leur concours.

Le Président annonce qu'on va procéder au dépouillement du scrutin. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance de la Direction.

Jeudi, 9 décembre 1880.

Les Directeurs élus se sont réunis dans le but de constituer leur bureau. Etaient présents à la séance et ont pris part au vote les présidents des Sociétés françaises de secours mutuels. La nouvelle direction se compose comme suit

Présidents honoraires
M. le Vicomte d'ABZAC, Consul de France.
M. EDGAR LARUE.
M. FELIX LIMET.
Président: F. TUJAGUE.
1er Vice Président: J. L. REVOL.
2me Vice-Président: LEON QUEYROUZE.
Trésorier: A. DOUSSAN.
Secrétaire: H. BILLARD.

—Directeurs—
Joseph Leblanc. Joseph Brunet.
Auguste Carrouché. F. Andrieu.
A. Dagoret. R. Rousselot.
C. Rouyer. J. Barre.
J. Sénac. H. Chanet.

et les Présidents des Sociétés françaises de bienfaisance mutuelle.

Médecins de la Société: MM. les docteurs de Roaldès, Mioton, Touatre, Jegou, Layton et Viney.
Pharmaciens: Les mêmes que précédemment.
Collecteur: A. Sisson.
Gardien du Bureau: J. Délinotte.
Pour la Direction.
12 déc— H. BILLARD, Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 11 décembre 1880.—L'élection annuelle de Directeurs pour l'année courante sera tenue dans le local de la Banque, 108 rue du Canal, MARDI, 11 janvier 1881, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après midi.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
14déc—1m

Bureaux de la Hibernia Insurance Co., No 37 rue du Camp.—Nlle Orléans, 11 décembre 1880.—Le dividende intérêt bi-annuel de Cinq pour cent sera payé à ce bureau à partir du 15 courant.
THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
12déc—3f

AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 27, rue du Camp, LUNDI 20 décembre 1880 de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
16nov—1 mois

Banque du peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle Orléans 10 décembre 1880—Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la Charte, de neuf directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la Banque **Lundi, 20 du courant**, de 10 heures du matin à 2 heures du soir.
N. LANDRY, Caissier.
10 déc—au 20

Bureau de la compagnie du "New Orleans City Railroad" 124 Canal.—L'élection annuelle de directeurs de cette Compagnie sera tenue **lundi, 20 décembre 1880**, de 11 heures du matin à 2 h. de l'après midi.
R. F. HARRISON, Secrétaire protem.
10 déc—au 20

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Au coin des rues Canal et Camp.—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1880.—Avis est par le présent donné que, conformément à l'article 5 de la charte de cette compagnie, l'élection annuelle pour douze directeurs, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 27 décembre 1880, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
7 déc—au 27

Association d'assurance mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, ce 7 décembre 1880—L'élection annuelle de douze directeurs, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de cette Association No 102 rue du Canal, **Lundi, le 27 décembre** 1880, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
LEON SERE, Secrétaire.
7 déc—au 27

Bureau de la compagnie du chemin de fer de la N-Orléans et de Carrollton—Nlle-Orléans, 3 décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu conformément à la loi, LUNDI, 3 janvier 1881, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, au bureau de la compagnie, No 17 rue Baronne.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
5déc—au3 janv—u2j

Bureau de la Commission de Liquidation de la Dette de ville—Nlle-Orléans, 1er décembre 1880—Avis aux porteurs d'obligations de ville et aux créanciers qui ont obtenu des jugements contre la ville.—Les nouveaux bons à 4 pour cent d'intérêt et cinquante ans d'échéance, dont l'émission a été autorisée par la loi 133 de 1880, pour la liquidation de la dette ci-dessus, sont prêts à être livrés. Tous les porteurs d'obligations et créanciers ci-dessus sont invités à échanger leurs titres pour les nouveaux, conformément aux dispositions de ladite loi.
J. H. OGLESBY, Président du Syndicat de la Dette.
2 déc—30f

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARÈS a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
12 déc—1m D Mar J

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Pour une semaine seulement.

Commençant Dimanche, 12 décembre, la célèbre actrice.

MISS ADA CAVENDISH.

Assistée par T. B. MacDonough's Organisation Dramatique grande et complète.

Dimanche et Lundi Matinée Mercredi et Vendredi.	A. C. Gunther's la belle pièce romantique intitulée THE SOUL OF AN ACTRESS.
Mardi.	CAMILLE.
Mercredi et Jeudi.	THE NEW MAGDALEN.
Matinée Samedi.	LADY OF LYONS.
Samedi soir.	MACBETH.

DIMANCHE, 19 DÉCEMBRE.
Haverly's New Mastodon Minstrels, composée de 100 personnes.
11 déc—

THEATRE ST-CHARLES.

Engagement Extraordinaire, conformément au désir qu'a manifesté le public.

La grande sensation du jour. La comédie-drame de Steele Mackaye,

HAZEL KIRKE.

sera représenté au Théâtre St-Charles la série de représentations commençant

LUNDI SOIR, 13 DECEMBRE,

et durant six soirs et deux Matinées avec toute la belle mise en scène et décors qui ont été tant admirés à l'Académie de Musique, la semaine dernière.

Dimanche, 19 Décembre,

HEARTS OF OAK,

De Jas A. Homes.
12 déc—

C. LACOUME,

MARCHAND DE

LIQUEURS

EN GROS ET EN DETAIL,

53 Rue St-Charles,

NOUVELLE-ORLEANS,

PROPRIETAIRE DE

La Barre et de la Salle de Billards de l'Hôtel St-Charles

—ET DE—

La Succursale 1 1-4 rue Bourbon,

A constamment en magasin un grand nombre de marques de

Brandy, Whisky,
Porto, Sherry,
Madère, Vins blancs et rouges,
Catawba, Cordiaux,
Champagnes, Ale en bouteilles,
Bière, Porter,
Et Eaux Minérales,
Etc., Etc.

PRIX MODERES.

Articles de Qualités Supérieures,

Livrés aux bateaux, aux cafés et aux familles qui se trouvent à une distance raisonnable du magasin, sans frais de charroi. 2déc—1m

Pour les Jours de Fête

COSTUMES de Dames et de Demoiselles pour une valeur de Vingt Mille Piastres, consistant en les dernières et les plus belles nouveautés.

Ces articles ayant été achetés à 50 0/0 au-dessous de leur valeur, le soussigné invite respectueusement les acheteurs à venir les voir et les examiner, certain qu'ils trouveront avantage à le faire.

D. H. HOLMES.

15 BOURBON, 14 DAUPHINE

155 RUE DU CANAL.
28 nov—1m

LES HÉRITIERS DE J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

OFFRENT

D'EXCELLENTS MARCHÉS

—EN—

Soieries noires françaises,
Soies, Velours, Peluche,
Soieries Surat,
Soies brochées

—ET—

Bruches soie et laine.

Ils appellent aussi l'attention sur
Leur grande importation de
Gants en peau de chevreau français
—ET—
Gants de Suède

qu'ils vendront à des prix extraordinairement bas.
5 déc—

GRAND DEPOT DE TAPIS ET DE TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,

100

RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures.

Toiles cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain, Nattes coco, Rotin et Napier, Tapis de cheminées et Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes françaises et anglaises, Soies crues et jutes, Terreys, Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.

Axminster, Moquette et velours, Corps, Bruxelles, et tapisserie do, tapis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, derniers genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs.

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.
21sept—6m

GROCERIES DE FAMILLE

Nouveau Magasin,
Nouveau Magasin.

J. B. SOLARI,

Ayant repris les affaires est maintenant établi

75 - - - rue du Camp - - - 75

avec un stock entièrement nouveau et frais en Groceries de choix pour familles, Conserves, Vins et Liqueurs des meilleures marques. Il se réfère à sa longue expérience dans le commerce et il sollicite une continuation du patronage libéral qui lui a été accordé pendant tant d'années.

Ses anciens habitués et amis et le public sont invités à visiter le nouveau magasin de Groceries de SOLARI,
75 ... rue du Camp ... 75
7 nov—

JULES MANAUD,

Marchand de vins et de liqueurs au détail.

No 244 1/2 rue Poydras, coin Rempart

A vendre au détail:

5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00
California Zinfandel No 1	80
.. .. No 2	60
Claret	70
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riesling	90
Hock	75

Vin pour famille à $2,50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus, à l'eau-de-vie, &c.
Angélica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 11 JANVIER 1881.

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE A.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 11 Janvier 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du

MARDI, 11 Janvier 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 319 Broadway, New-York.

N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin comme ci-dessus. Dans tous les cas les BILLETS mêmes sont envoyés, mais jamais des circulaires offrant des certificats ou autre chose à la place. Tout individu proposant ou offrant quoique ce soit par circulaire ou autrement, à son compte, et au nom de la Compagnie, est un [illegible].

DIVERS

Succursale du magasin de musique

—DE—

GRUNEWALD,

127....RUE DU CANAL....127

J'AI l'honneur d'annoncer à mes amis et clients que tout mon stock de musique et d'instruments de musique a été

Transféré au No 127 de la rue Canal, entre Bourbon et Royale, Bâtisses Touro.

Rien n'a été omis dans l'installation intérieure de cet établissement pour faire de celui-ci un des plus attrayants et des plus convenables des Etats-Unis.

PIANOS.

Steinway & Son, Albert Weber,

Pleyel, Wolff & Co.,

W. Knabe & Cie., J. & C. Fischer,

Les premiers pianos et les orgues favorites du monde seront en vente à ce magasin.

Le gros de l'immense stock de pianos et d'orgues, cependant, sera à GRUNEWALD HALL, de 14 à 22 rue Baronne qui sera, comme par le passé, sous mon contrôle immédiat. J'ai chargé M. WILLIE GRUNEWALD de la direction de mon nouveau magasin, 127 rue du Canal.

Je continuerai de vendre des pianos et des orgues aux prix les plus raisonnables et aux conditions les plus faciles, et rien ne sera négligé à l'avenir pour mériter la continuation du patronage qui m'a été si libéralement accordé dans le passé. En sollicitant la visite du public à mes deux établissements, j'ai l'honneur d'être très sincèrement,

LOUIS GRUNEWALD,

Grand magasin de musique
GRUNEWALD HALL,
De 14 à 22 rue BARONNE et BATISSES TOURO, 127 rue du CANAL.
4 déc—

UN PIANO

POUR LA

NOËL,

Grands avantages

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.
5 déc—1m

RÉCLAMATIONS DE GUERRE.

LA Commission franco-américaine pour le règlement des réclamations de guerre commencera à siéger le 22 du courant. Toutes les réclamations devront lui être soumises dans les six mois qui suivront cette date.

Voici les réclamations sur lesquelles la commission aura à se prononcer:

Réclamations de CITOYENS FRANÇAIS dont les biens ont été saisis ou détruits pendant la guerre de sécession du 13 avril 1861 au 20 août 1866.

Réclamations de CITOYENS AMÉRICAINS qui ont souffert des dommages matériels pendant la guerre entre la France et le Mexique, la guerre entre la France et l'Allemagne en 1870-71 et pendant l'insurrection de la Commune.

Les soussignés ont des avantages sans pareils pour faire valoir les réclamations dont le règlement leur sera confié soit par les réclamants eux mêmes ou leurs fondés de pouvoir. Ils fourniront de bonnes références.

S'adresser à
T. W. TALLMADGE & Co.
Avocats, Washington, D. C.
9 déc—au 27 fév. Dim. Mer. Ven.

E. J. HART & CO.,

Importateurs et seuls agents des

VINS de Champagne de Bouché fils & Co. EAUX DE VIE de Cognac de J. Robin & Co. VINS Château Brun, Château de Germaudville. Véritables EAUX DE VICHY de la Compagnie Fermière.

Rue Tchoupitoulas Nos 73.75.77.79

Ont en magasin et offrent à livrer par navires **Alma, Secunda Emilie**, etc., etc.

Vins Margaux, Côtes de Bourg, Floirac, Paul Clermont & Co.

Sardines à l'huile, avec et sans arêtes, Eaux de-Vie, Cerises, Fruits assortis, Liqueurs, Petits pois, Champignons, Olives, Moutarde, Champagnes, Maximum, Napoléon, Tisane.

Vins rouges et blancs, de qualités très appréciées, de S. Lachman & Co., Californie
17nov—D. Me. V

CHAMPAGNE DELMONICO.

En Bouteilles, Demi et Quart,

—DE LA—

Maison Delbeck & Cie, de Reims,

M. E. LAMONTAGNE,
53 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nor

M. A. NADAL
42 Decatur St, New Orleans
Agent pour les Etats du Sud
28 juin—6mMeVD

CHAMPAGNE!

Vins de qualité supérieure de la maison
Bouché fils & Co.,
A Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.
Maximum, sec, cuvée spéciale,

A vendre par J. B. SOLARI, JOS VIGNES, CLARK & MEADER, A. N. TOURNÉ, CHS. LACOUME, S. LOUSTAUNAU, LEON LAMOTHE, LOUIS CHAPLAIN, VICTOR BÉRO,
Et par E. J. HART & CO.,
77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.

Célestins, Hauterive, Grande Grille.

EAU DE FRIEDRICHSHALL.

A vendre par les importateurs, les pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
77, rue Tchoupitoulas.
2 avril—1an.D.Mer.V.

BONS DES ETATS-UNIS

à 4 pour cent,

De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 54.
27mai—1f

THE GREAT SAUCE OF THE WORLD.

Lea & Perrins

Signature is on every bottle of GENUINE WORCESTERSHIRE SAUCE.

Imparts the most delicious taste and zest to

EXTRACT of a LETTER from a MEDICAL GENTLEMAN at Madras to his brother at WORCESTER, May, 1851.

"Tell LEA & PERRINS that their sauce is highly esteemed in India, and is, in my opinion, the most palatable, as well as the most wholesome sauce that is made."

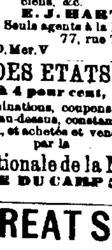

SOUPS, GRAVIES, FISH, HOT & COLD MEATS, GAME, &c.

Sold and used throughout the world.
JOHN DUNCAN'S SONS,
AGENTS FOR THE UNITED STATES,
NEW YORK.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle Orléans vs. J. C. De Mahy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1502—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 15 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, St-Claude, (anciennement Bons-Enfants,) Rempart, (anciennement Amour) et Clouet, désigné par le No 2, sur un plan de Vallquin, en date du 2 janvier 1839, déposé comme le No 21, livre de plans No 2, en l'étude de A. Ducatel, notaire, le dit lot mesure au pied américain, trente-quatre pieds deux pouces de face à la rue Louisa, sur quatre-vingt quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire par achat de Mlle J. F. C. E. Bertrand, conformément à un acte passé devant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 8 novembre 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 déc—15,22,29—jan 5,12,15.

The Aurora Valley Furniture Company vs James A. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 468.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 15 janvier 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue St. Bernard, l'allée Rousselin et les rues O'Reilly et Bood, étant d'une forme triangulaire, désigné par le No 5 et mesurant 77 ... sur l'Avenue St. Bernard et s'étendant dans le fond sur une pointe à l'allée Rousselin puis sur une ligne parallèle à la rue O'Reilly de 64 pieds, le tout plus ou moins, acte de vente pardevant John G. Eustis en date du 6 mars 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 déc—22, 29, 5, 12, 15 jan

The Aurora Valley Furniture Co. vs. James A. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 468—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés MARDI le 28 décembre 1880 à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles, effets mobiliers, etc, maintenant à mon entrepôt, Nos 23 et 25 de la rue Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, selon inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 déc—15, 22, 28

Merrick Hace & Forster vs. H. F. Chandler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 164—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 15 décembre 1880, à 10 heures du matin, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un grand lot assorti de marchandises de fantaisie, jouets, chromos, etc., etc. Aussi, un lot de comptoirs, étagères et autres objets maintenant à mon entrepôt, Nos 23 et 25 de la rue Orléans, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, selon inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4déc—4 7 11 15

Mme N. V. Mioton vs. Robert L. Belden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 171—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI 4 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St-Philippe, mesurant à peu près 25 pieds de face à la rue Dumaine sur environ 180 pieds plus ou moins, de profondeur. Le tout connu sous le numéro municipal 320 rue Dumaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1déc—1 8 15 22 29 jan4

James Jones vs Charles Howald.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 154.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus désignée et numérotée je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 6 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme les lots Nos [illegible] de l'îlet No 9, qui est compris entre les rues St-Claude, anciennement Bons Enfants, Pressé, Marais, anciennement Morales et St Ferdinand d'après un plan de L. H. Pilié le lot No 5 forme le coin des rues St Claude et Pressé, les dits lots mesurent chacun 24 pieds de face à la rue St Claude sur 100 pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans.
4 nov—11 18 25, 6 déc

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme E. M. Ivens et son mari.

ANCIENNE TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 25 103 maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 1413—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 4 janvier 1881 à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

LA PROPRIÉTÉ DE LA DEFENDERESSE Mme E. M. IVENS située rue Prytanée, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, St Charles, Clio et Erato, et mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Prytanée, entre Clio et Erato, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds trois pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3,10,17,24,31—jan, 4

Veuve N. V. Mioton, M. T. Ducros, Agent, vs Mme Frances G. Rowan Henry et Arthur C. Henry, son mari.

ANCIENNE CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,019—Maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 4 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Baronne et Dryades, le dit lot ou portion de terre commence à une distance de soixante dix huit pieds huit pouces et deux lignes du coin des rues Baronne et Gravier et mesure vingt-deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Gravier, sur quarante quatre pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété qui fut acquise par Mme Frances G. Rowan Henry, par achat de Abraham Barker, conformément à un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le vingt-deuxième jour de mai 1872, enregistré dans le bureau de transfert de cette ville, dans le livre 102, folio 347.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3,10,17,24,31—4 jan.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lissie Doener.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1370. Division "E."—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mary Jane Denneny, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 déc—15,20,24

Successions de Jas. Harper Steele et de Maria Steele, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1599.—Division —. Attendu que Samuel W. Moore a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration aux successions de feu Jas. Harper Steele et de sa femme, Maria Steele, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11déc—15,19

Succession de Octave Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 1573—Division —. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Joséphine Marie Perrault, tutrice, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
10 déc—15,19

Succession de Mary A. Cresap, épouse de Hanson B. Cresap.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr J. P. Hayes, exécuteur testamentaire de la décédée, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
10 déc—15, 19.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Succession de Madame François Ader.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 42,148.

Une maison en briques à étage, formant l'encoignure des rues St-Pierre et Trémé.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 18 décembre 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale.

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St. Pierre, Trémé, Marais et Orléans, mesurant 21 pieds de face à la rue St. Pierre sur 82 pieds de profondeur et face à la rue Trémé et formant l'encoignure des rues St. Pierre et Trémé. Ensemble, une maison en briques à étage, ayant une grande pièce au rez-de-chaussée, deux chambres et un cabinet au premier étage; une autre bâtisse en bois attenant à la maison couverte en ardoises de deux chambres; une autre bâtisse en briques à étage construite sur le fond du terrain de quatre chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, hydrant, etc., etc.

Conditions—Un tiers comptant et balance à 1 et 2 ans de crédits, en billets divisés par coupons, à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et hypothéqué avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur et compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1881—en sus du prix d'achat.
4déc—4,11,15,16,17,18

Jolie maison rue St. Louis, No 207.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 18 décembre 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 28 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St. Louis sur 94 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre les rues Trémé et Marais. Cette propriété à droit à l'usage d'une allée de cinq pieds de large, située au fond du dit lot et commune à celui et à d'autres propriétés. Ensemble une maison basse, No 207, en parfait état, couverte en ardoises ayant quatre chambres avec deux grands cabinets, cuisine haute couverte en ardoises ayant quatre chambres, cour carrelée, deux citernes lieux d'aisances, hydrant, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes payables en 1881.
12 déc—

Agréable résidence de famille No 260, rue Dumaine, avec un magnifique verandah.

Très jolie résidence de famille à deux étages, rue St. Louis, No. 70, en parfait état.

Magasin à trois étages dans le Passage de la Bourse, Nos 111 et 113, venant de subir de grandes améliorations.

Quatre terrains faisant face aux rues Champs-Elysées, Marigny et Girod.

Vente positive pour effectuer un partage.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 décembre 1880 il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, les propriétés ci-dessous décrites étant vendues au plus offrant et dernier enchérisseur pour clore les intérêts conjoints des héritiers majeurs.

1° Cette agréable et jolie résidence de famille, située dans le second district de cette ville mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 147 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre les rues Robertson et Claiborne. Ensemble une jolie maison haute couverte en ardoises, No. 260, ayant au rez de chaussée corridor d'entrée salon double à arche, salle à manger avec porte à coulisse et trois belles chambres en marbre blanc dans les appartements du bas, galerie fermée, quatre chambres à coucher au premier avec coubir et cabinets une magnifique verandah sur la façade avec balcon sur le derrière, une autre bâtisse à étage attenant à la maison principale aussi couverte en ardoises ayant six chambres, le gaz y est introduit et toutes les fixtures sont vendues avec la maison, chambre à bain, lieux d'aisance, poulailler, hangar, cour carrelée, citerne, waterwork, etc. &c.

2° Cette magnifique résidence de famille située rue St. Louis, mesurant sur cette dernière rue 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 159 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur entre les rues Royale et Bourbon. Ensemble une magnifique maison haute en briques No 70 ayant au rez de chaussée un grand corridor d'entrée avec porte à coulisse, quatre superbes chambres, à l'étage supérieur et trois chambres dans les mansardes, galerie fermée et deux cabinets, une autre bâtisse en briques à étage avec entrée attenant à la maison principale ayant au rez de chaussée trois chambres, trois chambres à l'entrée et trois belles chambres à feu au premier, parfaitement noires et tapissées et balcons à chaque étage. Toutes les chambres de la maison principale sont émises et tapissées avec des cheminées en marbre, le gaz est dans la maison et les fixtures sont vendues avec la maison. Lieux d'aisance haut et bas, cour pavée en pierres plates, arrière cour citerne, water works, puits en briques, etc, etc.

3° Un lot de terre renfermant le Passage de la Bourse, les rues Royale et Conti et St Louis, mesurant 33 pieds de face au Passage de la Bourse, 32 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Conti, de là se retire en se faisant à angle droit 11 pieds 8 pouces et mesurant sur une seconde profondeur 6 pieds 5 pouces, 32 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne parallèle à la rue St Louis, de là s'agissant à angle droit 2 pieds 7 pouces 5 lignes et mesurant sur une seconde profondeur 6 pieds 5 pouces et 23 pieds 11 pouces 5 lignes de large sur la ligne du fond. Ensemble un magasin à trois étages Nos 111 et 113 ayant au rez de chaussée un grand [illegible], chambres aux étages supérieurs, gaz au rez de chaussée et au premier avec parcours sur la façade, waterworks, lieux d'aisance, cour pavée etc.

4° Quatre lots de terre situés dans le 3me District de cette ville, désignés par les lettres A, B, E et F, dans l'îlet compris entre les rues Champs Elysées, Marigny, Girod et St Jean Baptiste.

Le lot A mesure 8 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur.

Le lot B mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Girod 128 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue des Champs Elysées de là s'élargissant à angle droit de 5 pieds sur une seconde profondeur de 40 pieds s'élargissant encore à angle droit de 2 pieds sur une troisième profondeur de 32 pieds. 200 pieds de profondeur sur la ligne opposée vers la rue Marigny et 52 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond.

Les lots E et F mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Marigny sur 110 pieds de profondeur.

Le tout d'après les plans exposés maintenant à la Bourse.

Conditions—Pour les propriétés premièrement, secondement et troisièmement décrites, un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit et pour la propriété quatrièmement décrite, moitié comptant et la balance à un an de crédit, tous les billets divisés par coupons à la convenance des héritiers portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront les taxes d'Etat et de ville dues en 1880 en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pour la propriété premièrement décrite pardevant Omer Villeré, et pour les autres propriétés les actes de vente se passeront devant Oscar Drouet notaire, aux frais des acquéreurs.

P. S.—Les acquéreurs seront tenus de payer comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

La propriété premièrement décrite ne sera livrée à l'acheteur que le 15 de janvier 1881, sans aucune rétribution.
11 déc—

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 1501

H. P. Jones vs ses créanciers. } Division C.

QUE la session ici faite par le demandeur H. P. Jones soit acceptée au profit de ses créanciers et qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu pardevant A. S. Back, notaire, MERCREDI, 15 décembre 1880, à une heure de l'après-midi, conformément à loi, comme il est pourvu en pareil cas et que toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable sont suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1880
F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme: GEO P. CAZELAR, Député Greffier.
4 déc—4, 9, 15.

TAILLEURS.

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.

34 ... RUE BOURBON ... 34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
26oct—3m

A. F. WEBER,

LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,

A transféré son magasin du No 134 de la rue du Canal au

No 133 de la rue de la Commune, entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—3m.

A. GONTHIER,

Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.

Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.

Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A. GONTHIER.

Pensions, Restaurants &c.

MAXWELL HOUSE,

NASHVILLE, TENN.

CET HOTEL, complètement restauré et meublé à neuf, n'a d'égal dans aucune ville au sud de Baltimore. Je l'administrerai de manière à ce qu'il n'ait de supérieur nulle part.

CHAS. E. SMEDES,
Propriétaire.
1er déc—1m.

PENSION PRIVÉE,

123 ... RUE ROYALE ... 123

Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.

Les prix sont des plus modérés.

On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31 août—au 22 déc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de grande valeur et améliorées dans le Premier et le Second District.

Au coin des rues Prieur et St-Pierre.

Rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

Rue Banks, entre Miro et Tonti.

Rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 18 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

1° Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, St-Pierre, Promenade Carondelet et Johnson, formant l'angle des rues Prieur et St-Pierre, et ayant 27 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur irrégulière de 142 pieds, et une profondeur irrégulière dans le fond de 27 pieds 7 pouces 6 lignes. Les améliorations consistent en une jolie maison en bois, couverte en ardoises, contenant 6 chambres, et une cuisine contenant 4 chambres. La propriété ci-dessus est louée au taux de $20 par mois.

2° Un lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti, ayant 18 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Anne, sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, solidement construite, avec magasin au rez-de-chaussée, cuisine, etc. Louée à raison de $8 par mois.

3° Trois lots de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, Tonti, Miro et Palmyre, et désignés par les lettres A, B et C. La lettre A mesure 26 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Banks sur 165 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur. Les lots B et C ont chacun 27 pieds 1 pouce de face à la rue Banks, sur 165 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur. Sur chaque lot se trouve une petite maison contenant 2 chambres. Deux des maisons sont louées au taux de $5 chacune par mois.

4° Un lot de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Philippe, Bourbon, Ursulines et Royale, mesurant 31 pieds, 11 pouces 4 lignes de face à la rue St. Philippe sur 95 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent une maison en briques confortable à un étage contenant 8 chambres, un édifice dans le fond avec 3 chambres, des hangars, cave, lieux d'aisances, etc., etc., et se louant à raison de $15 par mois. Le tout est vendu d'après les plans de C. G. de Lisle, en date du 30 novembre 1880.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets, et toutes les autres clauses habituelles. Les maisons devront être tenues assurées par les acquéreurs jusqu'au paiement du dernier billet, et les dits acquéreurs devront aussi rembourser au vendeur les primes d'assurance non expirées. Ils devront également faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. 12 déc—

Propriétés admirablement situées dans le Troisième District, vis-à-vis le vieux dépôt du chemin de fer de Pontchartrain et près du débarcadère de Morgan's Texas Railroad.

Coin des rues Champs-Elysées et Victoire.

Rue Victoire, entre Champs Elysées et Français.

Champs-Elysées entre Moreau et Victoire.

Rue St-Louis entre Claiborne et Derbigny.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 18 décembre, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 9 et 10 dans l'îlet borné par les rues Victoire, Champs Elysées, Moreau et Français. Le lot No 9 a 25 pieds de face à la rue Victoire sur une profondeur de 80 pieds. Le lot No 10, forme le coin des rues Victoire et Champs Elysées et a 27 pieds de face à la rue Victoire, sur 80 pieds de profondeur et face à la rue des Champs-Elysées.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 8, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Victoire, Moreau et Français, mesurant 25 pieds de face à la rue Victoire, sur 80 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages avec une cuisine à deux étages, etc etc.

3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 dans l'îlet borné par les rues Victoire, Moreau, Champs Elysées et Français, mesurant 24 pieds de face aux Champs Elysées sur 102 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, une cuisine, etc.

4° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 14, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Conti et St Louis, mesurant 25 pieds de face à la rue St Louis sur 106 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, cuisine, lieux d'aisance, etc.

Conditions. Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date de la vente jusqu'au paiement final avec la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procédure judiciaire pour recouvrer le montant des dits billets. Les acquéreurs devront assurer les propriétés jusqu'au paiement final des billets, rembourser les primes d'assurance non expirées et se soumettre à toutes les clauses habituelles. Les loyers appartiendront aux acquéreurs à partir du 1er janvier 1881. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs.
12déc—

Une charmante résidence de famille, dans un des voisinages les plus agréables et les plus aristocratiques de la ville.

No 264, de la rue Esplanade, entre celles Roman et Derbigny, en face et à proximité des résidences de MM. Baldwin, Carrière et autres.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 18 décembre 1880, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane.

Deux lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Roman, Derbigny et le chemin du Bayou, mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations consistent en une charmante résidence de famille ayant deux grands salons, grand corridor, salle à manger, dépendances, cuve au premier étage, deux grandes et deux petites chambres à coucher et un cabinet au second étage et une grande bâtisse avec 3 chambres, cuisine, lieux d'aisances, etc. Sur le côté il y a un joli jardin rempli d'arbres fruitiers des fleurs rares, des plantes exotiques et d'arbustes. La propriété est dans un état exceptionnellement bon et réunit à la fois le confort au luxe.

Termes et Conditions. Un demi comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie des billets. L'acquéreur devra assurer la maison jusqu'au paiement du dernier billet et rembourser les primes d'assurance non expirées, et toutes les autres clauses, et en outre faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12déc—

Terrain amélioré dans le Troisième District, dans la rue Union, entre les rues Morales et Urquhart.

Succession de John Pons. No 444.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—LUNDI, 27 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans, en date du 22 novembre 1880, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies et avantages y appartenant. Le dit terrain est situé dans le nouveau faubourg Marigny, troisième district de cette ville, dans l'îlet No 217, compris entre les rues Morales, Urquhart, Union et Bagatelle, sur le plan primitif dudit nouveau faubourg Marigny, lequel plan est déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain formera partie qui est le plus près de la rue Urquhart du dit îlet No 217, il a, au pied français, 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit en un billet de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement, la clause pénale de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement du montant du dit billet. Le tout devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses, transférer la police d'assurance au porteur du billet et payer toutes les taxes dues sur la propriété et exigibles en 1880. Il devra, en outre, faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 nov—23,30—déc 7,14,21,26

Propriété améliorée dans le Deuxième District.

Rue St-Philippe, entre Roman et Derbigny.

Succession de Marie Antoinette Freyd, No 251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—VENDREDI, 31 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un décret de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 24 novembre 1880, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'îlet K, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Derbigny et Roman, ledit lot de terre mesure 31 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 124 pieds 8 pouces et 3 lignes, selon un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, notaire, le 10 mars 1837, la dite propriété a été achetée par la défunte Marie Antoinette Freyd par acte passé le 29 octobre 1840 pardevant Joseph Cuvillier, notaire.

Conditions—Comptant—Les taxes dues et exigibles en 1881 seront payées par l'acquéreur en plus du prix d'adjudication. L'acquéreur devra en outre requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Ant. Doriocourt, aux frais de l'acquéreur.
30nov—30 déc 4,14,21,26,31

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS,

Des derniers modèles.

Bagues en diamants, montures riches et nouvelles.

Epingles montées en diamants pour messieurs.

Boucles d'oreilles, montures or et diamants derniers genres

Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.

Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.

Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.

Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.

Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqués assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Vêtements assortis pour hommes et femmes.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—LUNDI 20 décembre 1880 à 10 1/2 heures A. M., ainsi que les jours suivants, il sera vendu au magasin de prêts de J. Anglade, encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, se composant en partie des articles ci-dessus mentionnés.
15déc—

Magasin de valeur en briques dans le Deuxième District,

No 144 rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson.

Succession de Barbara Nusbaum, épouse décédée de Fridolin Dinkel, No 375, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—LUNDI, 27 décembre 1880, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans en date du 19 novembre 1880, la propriété ci-après décrite.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 4 dans la carte comprise entre les rues Chartres, Vieille Levée ou Décatur, Toulouse et Jefferson, sur un plan de Trasbour, daté du 7 janvier 1841, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire.

Le dit terrain mesure au pied anglais, 16 pieds 3 pouces de face rue de Chartres sur 43 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Toulouse 42 pieds 11 1/2 pouces de profondeur sur la ligne opposée et 18 pieds 2 pouces sur la ligne de derrière parallèle à la rue de Chartres avec l'usage en commun de quatre autres propriétés adjacentes, d'une allée s'ouvrant sur la rue Toulouse et s'étendant de façon à former la ligne de division entre chaque propriété. Les améliorations comprennent un magasin de valeur en briques à deux étages, avec verandah en fer et [illegible] magasin, gaz, waterwork dans la maison, etc. et porte le No 144 rue de Chartres. Etant la même propriété acquise par le dit Fridolin Dinkel de Ramon Vionca par acte exécuté le 22 juin 1866 pardevant O. Drouet alors notaire en cette ville.

Conditions. Un demi comptant, le reste à un crédit d'un an avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente en un billet garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer les honoraires de l'avocat au taux de 5 0/0 sur le montant de la réclamation en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement de toute partie du prix de la vente, et aussi, assumer le paiement des taxes de la dite propriété, payables en 1881, et aura le droit de payer le prix de la vente en totalité au comptant s'il le juge convenable. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Abel Dreyfous notaire aux frais de l'acquéreur.
23nov—23 30—7 14 21 26déc

Cottage confortable dans le Second District.

No 353 rue Ste-Anne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 18 décembre 1880 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Prieur, Dumaine et Roman mesurant 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Anne sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à deux étages solidement construit ayant 4 chambres au premier et 4 chambres au second étage, cuisine avec 2 chambres, petite dépendance contenant 2 chambres, cour, lieux d'aisance, etc. et porte le No municipal 353.

Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque garantis par hypothèque et privilège du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour recouvrer le paiement des billets, assurance et transfert de police au détenteur du billet, et toutes les autres clauses usuelles.

L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire aux frais des acquéreurs. 12 déc—à la vente

Propriétés améliorées dans le Troisième District.

Coin des rues Remparts et Clouet.

Rue Clouet, entre celles Remparts et Bourgogne.

Rue Remparts, entre celles Clouet et Louisa.

Succession de Bernard Wellmeyer, No 151, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 18 décembre 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un décret de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, signé le 10 novembre 1880, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Bourgogne, Louisa et Remparts, désigné par la lettre D sur un plan annexé à l'acte de vente de la succession de Mlle Bertrand à H. C. Millet, par acte passé pardevant A. J. Lewis notaire le 7 novembre 1879. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de 135 pieds 9 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, acheté par le défunt de la succession de Mlle Bertrand, par acte pardevant A. J. Lewis, notaire, le 8 novembre 1879.

2° Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, etc. qui y appartiennent, situés dans le 3me District de cette ville bornés par les rues Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, désignés par les lettres C, D, E et F et mesurent comme suit: le lot C mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds; le lot D mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds le lot E mesure 35 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 94 pieds et de face à la rue Remparts et forme l'encoignure des rues Clouet et Remparts; le lot F mesure 41 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 95 pieds.

Les quatre lots de terre ci-dessus sont une subdivision de trois lots de terre désignés par les numéros 5, 6 et 7 qui ont été achetés par le défunt comme suit: le lot 5, à une vente faite par le shérif de cette ville, le 24 février 1872, enregistré dans le livre 101 fol 263, dans le bureau des transferts et dans le bureau de l'annotateur, livre 4, folios 241, 248 en vertu d'un writ lancé dans l'affaire de A. Rocheraux & Cie, vs. E. Eichelberger, No 3096, Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. Le terrain No 6 fut acquis en échange avec E. Eichelberger, en vertu d'un acte passé pardevant O. DeArmas, notaire le 30 avril 1867. Le terrain No 7 fut acquis de Mlle Bertrand, par acte passé pardevant O. DeArmas, notaire, le 1er décembre 1865.

3° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les lettres G et H dans le carré d'îlet borné par les rues Clouet, Remparts, Louisa et St Claude, et mesurant comme suit: le terrain G, 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face rue Clouet, sur 94 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur et de face rue des Remparts, ainsi que le magasin avec installations et comptoirs formant l'angle des rues Remparts et Clouet, le terrain H 35 pieds 7 pouces de face rue des Remparts, sur 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les deux terrains furent acquis par le défunt en question de Hermann Schroeder par acte passé pardevant B. Philips, notaire, le 26 janvier 1854.

Conditions. 1/3 comptant et le reste à un et deux ans de crédit payable en sommes égales par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par le lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les dits billets de l'acquéreur devront renfermer les clauses usuelles d'assurance, d'honoraires d'avocat, etc. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 nov—18 25 2,9,16 18 déc

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

No 151 rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Victor H. Loes. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 88.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 18 décembre 1880, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 8 novembre 1880, pour le compte de la sus-dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Remparts, St Pierre et Bourgogne, mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds, borné du côté droit par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à M. Dausse, du côté gauche par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu anciennement à M. Nagel et dans le fond par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à M. Bourdin, lequel dit lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme le No 151 de la rue Toulouse, a été acheté par feue Mme Adeline Loes, (née Lerude) la mère décédée avant le défunt, de Simon G. Daumer, par acte passé pardevant feu A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, en date du 22 mars 1859, et le dit Victor H. Loes a acquis la propriété en question par héritage de sa feue mère, dans la succession Adeline Loe, dont la succession fut ouverte dans la dite 2me Cour de District, dossier No 29,180.

Termes et conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans payable en paiements égaux et représentés par deux billets ou plus comme il sera convenu au moment de la vente, portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses usuelles de non aliénation, etc. et honoraire d'avocat. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. J. Castell aux frais de l'acquéreur.
11nov—11,18,25—2,9,16,18déc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE COTTAGE EN BOIS RUE STE. MARIE, ENTRE CELLES ANNONCIATION ET CHIPPEWA.

Succession de Thomas Hanley.

No 905.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 15 janvier 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans et rendu dans l'affaire ci-dessus:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement la ville de Lafayette, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Chippewa, Felicité, Jersey ou Annonciation et désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hed, architecte et ingénieur, le 27 mars 1857 et déposé pour référence à l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville; lequel dit lot mesure conformément au dit plan, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles et borne dans le fond par une allée de 5 pieds de large qui lui est commune ainsi qu'aux lots attenants, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le paiement, les améliorations devant être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire aux frais de l'acquéreur.
12 déc—

Meubles de salon et de maison, en bois de rose.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp.—MERCREDI, 15 décembre 1880, à 11 heures du matin à la maison de résidence No 369 rue Constance, entre Philip et First il sera vendu à l'encan, le contenu de la dite maison comprenant un assortiment de véritables meubles français en bois de rose pour salon et maison.

Conditions—Comptant avant la livraison.
12 déc—

VENTE SANS RESERVE

de l'HABITATION "ELISKA" connue autrefois comme l'Habitation AURORA.

UNE HABITATION SUCRIÈRE ET RIZIÈRE de choix dans la paroisse d'Orléans à environ 4 milles de la ville

Sur la rive droite du fleuve Mississippi

Et

A une très petite distance au dessous du dépôt et des ateliers du Morgan Great Texas Railroad, avec une façade considérable sur le fleuve, propre à de grands établissements commerciaux, à des

Chantiers de Marine et à des Docks

De grande valeur et d'un avenir assuré. Le terrain est également admirablement approprié pour l'élevage des bestiaux et l'établissement de jardins potagers et d'orangeries.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—JEUDI, 16 décembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'enchère publique—

Cette habitation sucrière de très grande valeur connue comme l'Habitation Eliska ou Aurora située dans la paroisse d'Orléans sur la rive droite du fleuve Mississippi à environ quatre milles au bas de la ville de la Nouvelle Orléans. Cette terre a environ 25 1/2 arpents de face sur le fleuve Mississippi, quatorze desquels situés du côté supérieur ont une profondeur de 70 arpents et les autres, une profondeur de 75 arpents—faisant un total d'environ 1900 arpents de superficie de terres à sucre et à riz de la meilleure qualité.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une sucrerie et une purgerie en briques et couvertes en ardoises, à pignons en bois fournies des appareils d'une machine à vapeur d'un moulin à sucre, un strainer pas des chaudières, un grand hangar à cannes couvert en ardoises, une étable pour soixante mulets, une grange, des cabanes pour travailleurs, une forge, un bon débarcadère, un entrepôt, une grande maison de résidence à deux étages, très agréable avec de grandes galeries et de magnifiques appartements, une cuisine et écurie couvertes en ardoises, cuisine et autres dépendances, une maison très convenable pour l'économe avec galerie et cuisine. Egalement une bonne machine à décortiquer fonctionnant tiers et d'autres bâtisses en bon état servant à la culture du riz.

Six cents arpents dans le fond de l'Habitation ont été plantés de riz et loués à raison de six piastres l'arpent annuellement par an au bail de cette partie de la terre expire le 31 décembre 1880.

Il y a environ 200 arpents plantés de cannes à sucre. La plus grande partie de ces cannes est du plant qui a été mis en terre cette année et dont une partie a été mise en windrow. Une grande quantité de fèves a été plantée et recouvert pour fumer la terre. Il y a un verger d'environ 500 jeunes orangers, dont une partie est en rapport. Egalement 20 [illegible] pacaniers, des poiriers, des pêchers, des figuiers, des [illegible] et autres arbres tous en rapport. La terre est bien boisée de cyprès, frênes etc. Il y a en outre un bon pâturage et un bon magasin d'épiceries.

Avec l'habitation il sera vendu 10 mulets et les instruments aratoires tels que charrettes, charrues, herses, tomberaux, bêches, pelles, houes, couteaux à cannes, une machine "Champion" à moissonner des marais des outils, ainsi que le foin et le maïs qui se trouvent sur place et qui suffiront amplement aux besoins d'une année.

Une partie de la terre est cultivée en légumes, et en vertu d'un arrangement, le jardinier doit avoir droit à la moitié de la récolte actuelle comme compensation de ses services et de ses soins. Cette culture acquiert de l'importance grâce aux facilités de transport que l'on a maintenant avec le Nord, l'Est et l'Ouest et cette propriété ne donne pas [illegible] supérieures ou au moins égaux à ceux des grandes cultures.

La terre étant en excellent état de culture et à proximité de la ville avec de bons chemins pour y rendre et pour transporter les produits de l'habitation l'achat de cette propriété de choix constitue un placement sûr et rémunérateur. Possession en sera donnée le 1er janvier 1881. La maison de résidence ne sera livrée que quinze jours après la conclusion de la vente.

Les personnes désireuses de visiter l'Habitation pourront le faire en s'adressant à l'encanteur sur le lieux.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, l'option étant laissée à l'acquéreur d'augmenter la somme à payer comptant et de réduire la portion à solder à crédit, cette dernière portion devra être divisée en billets d'un montant égal, payable tous les ans, garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur portant intérêt à 8 0/0 l'an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les bâtisses et améliorations devront être tenues assurées pour au moins un tiers de la somme due, et la police transférée au vendeur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication. Titre parfait.

L'acte de vente pardevant A. D. Doriocourt notaire aux frais de l'acquéreur.
17 nov—au 21,26,27 2—4,5,11déc au16

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Marie	Harent Pierre Jacques Delphin
Alain Pierre	Iffrig Mme
Ansse F	Jarrias François
Allemand Louis	Juven Eugène
Angammarre Eugène	Krepper Michel
Arzarcq	Lacroix Pierre Paul
Astugue Bernard	Leblanc Auguste
Bordes Alexandre, François et Mariette	Labansat Mathieu
Burthe Mme Veuve George	Legros Mr
	Leronge Alphonse
Butler Mme Vve	Levie née Félix
Bessy Charles	Le Vendre ou Le Vendre Jean Mathurin
Bistes Jean	
Brunet Adrien	Lefèvre Mr
Bourgeois Marguerite	Lancelot Mme Jean Marie
Bonneville Marcelin	
Bochud Jules Gustave	Lefèvre P
Berdelay Joseph	Laurent Germain et famille
Bettinger Mr	
Bourrier Mme Vve	Le Snum Vve Marie
Corvaisier Joseph	Lacase Jean
Courtiade Eugène	Labitte Mme Vve
Chiapella A	Lefèvre Désiré
Chauveau Louis	Lavery Françoise
Castagnon Paul	Lussan Dominique
Conciel Alexandre	Muller William
Colladant Jacques	Marilher
Coussirat-Salat Pierre	Marcel Joseph
Chatelain Mme, née Catherine Jardin	Muguer Joseph
	Marmes Louis
Cassabon Mme Vve	Morand Mme do
Cluzet Ernest	Meynié Jean
Deron Luc Thérèse Henri	Maisetie Pierre
	Narbot Jean Marie
Dormier J F	Oustallier Charles
Dupouet Marie	Perez Dominique
Darmure Joseph François	Poivet André
	Picart Mme Vve, née Louise Parisot
Dufaut J	
Dallery Claudius	Penet Pierre
Danolol Mme	Prelasch Albert
Dorniel Jules Victor	Pelonni Victor François Jean
Framer Jean Michel	
Fischard Emile	Pézé Adolphe
Forstall's Sons	Perpant Ernest Michel
Fage Louis	Poirson Philippe Ernest
Flouch Mme Charles	Rocques Jean Baptiste
Fabellet Mme Vve	Rougeau Ambroise
Ferran Jean	Rousseau Louis
Gaittier Mr	Rougouffre Auguste
Godin Charles	Rolland Edouard
Gouffe Mr	Schmutz Mr
Guiraud Mme Vve Joseph	Sarrat Mme Vve Célestin
Herbert Louis	Semin Mr
Hery Martin	Tristant Mr

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des régistres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 9 octobre 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE
9 oct—

James P. Godefroy vs. Félicia Mouton.

ANCIENNE QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,756, transféré maintenant à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1316—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison en briques à deux étages situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Quartier, Rempart, Esplanade et Bourgogne, mesurant plus ou moins trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Quartier, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds et deux pouces.

Etant la même propriété acquise par la dite Félicia Mouton, par achat de Samuel Depas, par acte pardevant O. DeArmas, notaire en cette ville, en date du 29 décembre 1871, enregistré dans le livre 102, fol. 44 du bureau de transfert de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 nov—19, 26, déc 3, 10, 17, 21.